

FORMATION MAC ACTEUR PRAP IBC – Acteur en Prévention des Risques liés aux Activités Physiques – Industrie, BTP, Commerce et Services – MAC Maintien et actualisation des compétences

Cette formation s'adresse aux salariés déjà certifié PRAP qui ont dans leur travail une part importante d'activité physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations..., ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Durée : 7H – Prévoir 2 à 3 heures de travail préparatoire avant la formation

Modalité pédagogique : Présentiel / maximum 10 stagiaires

Public : Tout public ayant obtenu la certification acteur PRAP

Prérequis : Être titulaire de la certification acteur PRAP

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Conditions de travail

Permettre au salarié de maintenir et actualiser sa qualité d'acteur de sa propre prévention et de celle de son entreprise et de participer activement à l'amélioration des conditions de travail par sa capacité à analyser les risques des situations de travail.

Accidents du travail

Contribuer, par une participation active des salariés, à réduire les AT et maladies professionnelles

Objectifs formation

Prévention des risques dans l'entreprise

Développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention des risques liés à l'activité physique – Permettre aux salariés de proposer des améliorations techniques ou organisationnelles pour les risques sur lesquels ils ont la capacité d'agir.



Contenu de la formation

Actualisation des compétences et retour d'expériences :

Rappel - L'action de prévention de l'Acteur PRAP dans l'entreprise

- Enjeux de la prévention dans l'entreprise
- Relations entre Acteurs PRAP et autres acteurs de la prévention
- Interlocuteur de l'Acteur PRAP et forme de remontées d'information

Rappel - Les facteurs de risques liés à l'activité physique – observation des situations de travail dangereuses

- La personne : QUI ?
- La tâche : QUOI ?
- Les produits, outils et machines : AVEC QUOI ?
- L'environnement : OÙ ? QUAND ? AVEC QUI ?

L'analyse des situations de travail et la formulation de propositions d'amélioration

- Causes des risques
- Améliorations issues des éléments observés et analysés dans la situation de travail, des principes généraux de prévention et d'autres modèles

La présentation de l'analyse d'une situation de travail dangereuse concrète

L'épreuve de certification

Pédagogie

Méthode

- Exposés
- Livret pédagogique acteur PRAP IBC
- Discussions
- Exercices en sous-groupes
- Analyse de séquences de travail photographiées, filmées ou si possible observées directement.
- La possibilité de fractionner le groupe de stagiaires dans 2 salles pour les exercices en sous-groupes est appréciée mais non obligatoire.
- Les stagiaires et le formateur doivent pouvoir accéder en permanence aux sites de production (ateliers et chantiers) pendant la durée de la formation.

Outils

- Préalablement à la 1^{ère} formation intra-entreprise, le formateur observe des situations de travail des futurs stagiaires dans le but de :
 - ✍ Recueillir des photos et films de situations de travail réelles utilisés au cours de la formation
 - ✍ Établir sa stratégie de formation en fonction des principaux types de risques observés
 - ✍ Lorsque plusieurs sessions de formation sont organisées au sein d'un établissement, une seule observation préalable suffit



Les autres outils pédagogiques

- Cours PowerPoint, vidéo projecteur
- Extraits du droit du travail, abaque de port de poids, extrait norme AFNOR NF 35-109, etc.
- Films INRS « Sur le chemin de la prévention », « Vues de dos », « Les principes généraux de prévention ».
- CD « Prévention des risques liés à l'activité physique : support pédagogique du formateur » - INRS
- Fiche d'observation et d'analyse des situations de travail dangereuses
- Pour la partie Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts : Mannequin. Caisses, éléments manipulés par les stagiaires.
- Memento formation-action « Devenir acteur PRAP – INRS ED7201 » remis à chaque participant.

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires devront avoir suivi l'intégralité de la formation et validé l'évaluation des compétences. À l'issue, une attestation de formation ainsi qu'un certificat National Acteur PRAP d'une durée de validité de 24 mois, sera délivré à chaque stagiaire ayant validé la formation.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) : 1 journée tous les 2 ans

Encadrement : Formateur certifié PRAP par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS